



*Comité économique et social européen*

# **Session Plénière du CESE**

*Bruxelles, les 15 et 16 décembre 2004*

---

**PROGRAMME DE TRAVAIL**

de

**Mme Anne-Marie SIGMUND**

*Présidente du Comité Economique et Social Européen*

**POUR SON MANDAT 2004-2006**

---

*Seul le texte prononcé fait foi*  
*Check Against Delivery*

1	REMERCIEMENTS .....	2
2	COMMUNICATION INTERNE ET MÉTHODES DE TRAVAIL .....	4
2.1	Transparence et communication.....	4
2.2	Méthodes de travail internes.....	5
2.2.1	Sélectivité et exploitation des ressources.....	5
2.2.2	Rôle politique et instances décisionnelles.....	6
2.2.3	Phases externes au processus législatif .....	6
3	RELATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS ET LES PARTENAIRES STRATÉGIQUES .....	7
3.1	Institutions de l'UE .....	7
3.1.1	Commission européenne .....	7
3.1.2	Parlement européen.....	7
3.1.3	Conseil de l'UE .....	7
3.2	Partenaires stratégiques .....	8
3.2.1	Conseils économiques et sociaux.....	8
3.2.2	Partenaires sociaux européens.....	8
3.2.3	Organisations européennes de la société civile.....	8
3.3	Autres partenariats .....	8
4	DÉFIS ET PRIORITÉS .....	10
4.1	Stratégie de Lisbonne .....	10
4.2	Communiquer l'Europe.....	10
4.3	Perspectives financières et cohésion .....	11
4.4	Politique étrangère.....	12
4.4.1	Pays candidats à l'adhésion .....	12
4.4.2	Politique de voisinage .....	12
4.4.3	L'Europe dans le monde .....	13
5	VALEURS ET OBJECTIFS DE L'EUROPE: GRANDES THÉMATIQUES DE PROSPECTIVE .....	14
5.1	Constitution – dialogue civil .....	14
5.2	Modèle économique et social européen .....	15
5.3	Durabilité.....	16
5.4	Culture .....	16
6	SYNTHÈSE: NOS PIERRES POUR BÂTIR L'AVENIR DE L'EUROPE .....	18
6.1	Articulation des priorités.....	18
6.2	Conférence.....	18
6.3	Colloques préparatoires .....	18
6.4	Journée de la société civile.....	18
6.5	Prix de la société civile.....	19
6.6	Initiatives culturelles .....	19
7	CONCLUSION .....	20

# 1. REMERCIEMENTS

Bien Chères Collègues,  
bien Chers Collègues,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier très chaleureusement pour tous les vœux de succès et les manifestations de soutien que j'ai pu recevoir de votre part, que ce soit à l'occasion de mon élection en octobre ou par la suite encore. Je tiens avant tout à souligner que malgré des délais serrés, nous avons pu obtenir pour le présent programme de travail des contributions nombreuses et précieuses, dont j'aimerais débattre avec vous aujourd'hui.

## *Coopération*

J'escompte que cet esprit positif de travail en commun continuera à régner. C'est grâce à lui que j'assume d'un cœur léger la lourde responsabilité inhérente à ma fonction.

Dès ces quelques premières semaines de mandat, il s'est également avéré d'emblée que nous avons posé un choix judicieux en confiant aux vice-présidents des domaines de compétence spécifiques et que mes amis, MM. Roger BRIESCH et Dimitrios DIMITRIADIS, fournissent à mes côtés un véritable travail d'équipe.

## *Continuité*

Notre programme de travail, tel que je vous le présente aujourd'hui, ne peut prétendre à l'exhaustivité. Il est tout à fait plausible qu'une action supplémentaire soit requise dans tel ou tel domaine. Par ailleurs certains secteurs qui constituent des points forts évidents pour notre Comité le resteront même si nous ne les mentionnerons pas expressément ici. Je me bornerai à n'en citer que quelques exemples, tels que la compétitivité et la croissance, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, la cohésion économique, territoriale et sociale ou encore les répercussions de l'évolution démographique.

## *Objectifs fondamentaux*

Il ne m'en apparaît pas moins important de définir clairement quelques objectifs fondamentaux. Permettez-moi dès lors d'énumérer dans leurs lignes de force l'essentiel de ces visées qu'avec votre collaboration, je me propose d'atteindre d'ici 2006:

- le Comité augmentera sa **crédibilité** grâce à la **sélectivité** de ses travaux et à ses avis et **analyses à caractère prospectif**,
- il deviendra un **acteur clé de la campagne "Communiquer l'Europe"**,

- sa **visibilité** vis-à-vis de l'extérieur sera améliorée grâce à une action correspondante vis-à-vis du grand public et à une valorisation du rôle de ses membres,
- il s'engagera à conférer une **transparence** maximale à ses travaux, en ce sens que ses stratégies et mesures tactiques seront clairement identifiables et compréhensibles,
- le **statut des membres** sera explicité sous une forme qui soit à la hauteur de leur valeur et souligne leur responsabilité politique,
- grâce à toutes ces initiatives, le Comité accroîtra son **degré de notoriété**, sa **popularité** et son **ascendant**,
- en tant que **partenaire institutionnel du dialogue civil**, il obtiendra le rôle qui lui revient et parviendra à l'assumer pleinement dans le cadre de processus et de structures définis de manière consensuelle; il constituera le **gardien institutionnel de la démocratie participative**.

*Faisceaux thématiques du programme de travail*

Je distinguerai dans notre programme deux grandes plages de problématiques:

- 1) d'une part, les **moyens** avec lesquels nous effectuons notre travail, que je répartirai à leur tour en deux catégories, à savoir:
  - a) nos méthodes internes,
  - b) nos partenariats en dehors de l'institution proprement dite,
- 2) d'autre part, tout ce qui touche aux **contenus**, en l'occurrence:
  - a) les sujets qui nous sont confiés de l'extérieur,
  - b) les thématiques prioritaires que nous nous assignons à nous-mêmes.

## **2 COMMUNICATION INTERNE ET MÉTHODES DE TRAVAIL**

Je commencerai par l'organisation au sein même de notre maison.

Notre Comité élargi à 95 nouveaux collègues a emménagé dans un quartier général flambant neuf. Je crois que nous pouvons réellement être fiers d'avoir pu relever l'un et l'autre de ces défis. Toutefois, la gestion technique d'événements d'une telle envergure nécessite toujours des ajustements ultérieurs, par exemple en ce qui concerne le problème des langues. Je ne souhaite donc pas m'étendre davantage sur ces tâches qui n'ont rien d'inhabituel.

L'efficacité de nos travaux, de manière générale, et leur influence à l'extérieur peuvent toutefois encore être améliorées.

L'excellent plan de développement du secrétariat fait état d'une série d'autres domaines d'action qu'il convient d'aborder avec détermination.

### ***2.1 Transparence et communication***

Ainsi, le flux d'informations entre le secrétariat, les groupes, les sections spécialisées et les membres peut et doit être plus fourni et plus rapide. Le diagnostic vaut tant pour la clarté de l'information, qui doit être facile à repérer, que pour sa transmission active.

En améliorant la transparence et la communication, nous améliorerons aussi le processus décisionnel.

À cet égard, j'ai déjà utilisé, dans mon discours d'investiture, le terme de "méthode ouverte de coopération".

### ***Médias électroniques - weblogs***

Il est possible de mieux utiliser encore les médias électroniques afin d'offrir aux membres des informations claires et compréhensibles sur des décisions et des procédures administratives.

Je pense par exemple que nous pourrions recourir davantage aux weblogs, dans lesquels les utilisateurs peuvent eux aussi apporter leur contribution.

Ce concept se prête à toutes sortes de développements: il m'apparaît comme une piste envisageable pour mener des débats électroniques en dehors des réunions.

*Certification EMAS*

Je souhaiterais ici insister particulièrement sur une mesure favorisant la transparence et notre crédibilité vis-à-vis de l'extérieur: il s'agirait de procéder le plus rapidement possible à un audit environnemental pour notre propre bâtiment et d'obtenir la certification EMAS, qui assure qu'il est respectueux de l'environnement. En effet, nous enverrions un signal fort en étant la première institution européenne à obtenir pareil brevet.

## ***2.2 Méthodes de travail internes***

J'en viens ainsi aux méthodes de travail internes du Comité.

### **2.2.1 Sélectivité et exploitation des ressources**

Les appels lancés pour que le Comité se montre plus sélectif dans ses travaux du Comité ne sont pas chose nouvelle chez nous. En octobre 2001 et en juillet 2002, le Bureau avait déjà adopté en la matière des décisions visant à améliorer les méthodes de travail. En 2002 également, des critères concrets ont été définis pour les avis d'initiative.

*Des principes adoptés mais peu appliqués*

Jusqu'à présent, ces textes n'ont toutefois pas été appliqués de manière très stricte dans la pratique. Le constat vaut malheureusement aussi pour les "règles de Cardiff", relatives à la longueur maximale des avis.

*Élargissement*

Cette situation doit changer, pour deux raisons:

1. L'accroissement du nombre de membres, qui a été porté à 317, représente un saut non seulement quantitatif mais aussi qualitatif. Nous ne pourrions gérer les exigences qui y sont liées en matière de ressources qu'en faisant preuve d'une autodiscipline accrue.

*Stratégie de communication*

2. La stratégie élaborée par le groupe Communication demande une concentration sur des domaines prioritaires.

Un resserrement de l'éventail des thématiques n'implique toutefois pas une diminution de la quantité de travail, car les thèmes prioritaires restants pourront alors être abordés plus en profondeur.

*Rapport du groupe de travail*

Le rapport intermédiaire du groupe de travail chargé de cette question apporte déjà toute une série de propositions très concrètes concernant les besoins de notre fonctionnement interne.

### **2.2.2 Rôle politique et instances décisionnelles**

Le rôle politique des instances décisionnelles horizontales doit devenir plus visible.

#### *Bureau*

Aussi ai-je d'ores et déjà proposé qu'un espace soit réservé pour le débat politique de fond lors des réunions du Bureau.

#### *Session plénière*

Durant les sessions plénières aussi, nous avons besoin de temps pour débattre de grands thèmes, qui nous aideront pour l'orientation stratégique de nos travaux. En effet, j'estime que la session plénière, qui constitue la plate-forme la plus large de notre Comité et son instance suprême, doit coller davantage au débat d'actualité dans les autres institutions, voire l'influencer.

### **2.2.3 Phases externes au processus législatif**

Nous devrions également envisager d'étendre les travaux du Comité aux stades en amont et en aval du processus législatif, c'est-à-dire à l'évaluation d'impact des propositions de la Commission et au suivi de la mise en œuvre de la législation, car c'est précisément dans ce domaine que nous pouvons apporter une valeur ajoutée.

### **3 RELATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS ET LES PARTENAIRES STRATÉGIQUES**

Après ces réflexions concernant notre propre maison, tournons-nous maintenant, si vous le voulez bien, vers l'extérieur.

#### **3.1 Institutions de l'UE**

J'ai annoncé en octobre que j'entendais consacrer le début de mon mandat au dialogue avec les figures dirigeantes, presque toutes nouvelles, des institutions européennes.

À cet égard, il m'importe surtout de promouvoir un rôle d'anticipation pour le Comité, grâce à des avis exploratoires et à une implication précoce dans le programme de travail interinstitutionnel.

##### **3.1.1 Commission européenne**

En dépit du report de l'entrée en charge de la Commission, nous avons déjà pris une série de contacts, en particulier avec le Président BARROSO, M<sup>me</sup> WALLSTRÖM et M<sup>me</sup> FERRERO-WALDNER.

##### *Accord de coopération*

Les travaux relatifs au renouvellement de l'accord de coopération avec la Commission progressent rapidement. Cette nouvelle convention approfondira encore les relations de travail avec la Commission et renforcera les contacts interinstitutionnels.

##### **3.1.2 Parlement européen**

Le Président du Parlement européen, M. BORRELL, lui aussi a déjà été contacté.

En outre, je chercherai à m'entretenir régulièrement avec les présidents des groupes politiques et d'autres acteurs importants.

##### **3.1.3 Conseil de l'UE**

Avec le Conseil, il apparaît plus judicieux de viser à une coopération pragmatique pour telle ou telle thématique plutôt qu'à un accord de coopération général.

##### *Contacts avec la présidence*

Ainsi, il est clair que les contacts réguliers avec les différentes présidences portent leurs fruits, comme l'indique le nombre croissant de demandes d'avis exploratoires.

##### *Autres approches*

Une autre approche à poursuivre consisterait à développer des contacts avec les représentations permanentes en général, ainsi qu'à mettre en place un dialogue régulier avec le secrétariat du Conseil.



## **3.2 Partenaires stratégiques**

### **3.2.1 Conseils économiques et sociaux nationaux**

La collaboration entre le réseau des Conseils économiques et sociaux nationaux et notre Comité fonctionne très bien.

J'en citerai deux exemples:

*Lisbonne*

- d'une part, la coopération menée dans le domaine de la stratégie de Lisbonne, dans la perspective du sommet de printemps 2005;

*Communiquer l'Europe*

- d'autre part, le champ d'action "Communiquer l'Europe", qui a fait l'objet d'une décision de principe à Luxembourg en novembre.

### **3.2.2 Partenaires sociaux européens**

Comme annoncé, j'ai commencé à intensifier le dialogue avec les partenaires sociaux européens. Les possibilités de coopération, qui existent de toute évidence pourraient probablement être mieux utilisées si l'on réussissait en contrepartie à délimiter mieux encore les domaines qui nous intéressent. Sur ce point, je pense surtout à la distinction aussi claire que possible entre les notions de dialogue social et de dialogue civil.

### **3.2.3 Organisations européennes de la société civile**

Au niveau communautaire, la société civile est représentée dans de nombreux domaines essentiels par des organisations et des réseaux qualifiés. Plusieurs de ces groupements jouissent d'une grande expérience politique, d'une expertise considérable et, parfois, d'excellents contacts avec les décideurs politiques. Ici aussi, nous devons d'abord trouver des formes pragmatiques de coopération. Personnellement, je crois à l'utilité d'un tel modèle de collaboration, car il nous permet de libérer, dans l'intérêt communautaire, les synergies possibles.

## **3.3 Autres partenariats**

Il existe toute une série d'autres possibilités de coopération, qui devraient être développées.

*Comité des régions*

Je n'en évoquerai ici que deux exemples:

Pendant mon mandat, il faudra négocier avec le Comité des régions la suite à donner à l'actuel accord de coopération. Utiliser en concurrence des ressources communes aboutit toujours, au niveau technique, à des pertes frictionnelles.

Au niveau politique, il semble indiqué de procéder par petites étapes, en fonction des événements. L'invitation réciproque aux sessions plénières représente également un pas dans cette direction, tout comme la coopération ponctuelle sur des

thèmes prioritaires communs. Nous partageons suffisamment d'intérêts pour bâtir une collaboration sur cette base.

*Agences de l'UE*

La coopération avec les agences spécialisées sera poursuivie et développée pour tout ce qui concerne les domaines prioritaires de l'activité du Comité.

*Acteurs concernés*

La participation des "acteurs concernés" apporte souvent à cet égard un point de vue bienvenu.

## 4 DÉFIS ET PRIORITÉS

J'ai déjà relevé dans mon discours d'investiture certains des points saillants de nos activités qui nous viendront de l'extérieur, étant donné que les nouveaux défis qui se posent à l'Union européenne se retrouveront également à l'ordre du jour du Comité.

### ***4.1 Stratégie de Lisbonne***

En premier lieu, je souhaite mentionner ici la stratégie de Lisbonne.

Je considère qu'elle constituera à plusieurs égards un axe majeur de nos activités au cours de mon mandat. Je commencerai par poursuivre avec détermination les travaux en cours.

#### *Une stratégie en trois volets*

Il faut savoir que le "triptyque de Lisbonne", comme on l'appelle, qui s'articule autour de trois volets, économique, social et environnemental, et met l'accent sur le développement durable, offre une vision très concrète de l'avenir de la société européenne. Son orientation basée sur la connaissance lui confère une dynamique supplémentaire.

#### *Association de la société civile*

Si pour l'heure, les résultats de la stratégie de Lisbonne ne sont pas à la hauteur des ambitions affichées, c'est essentiellement parce qu'un aspect fondamental a jusqu'à présent été manifestement négligé, à savoir la diffusion auprès des acteurs concernés du contenu de ce concept et l'implication de la société civile par la participation de ses institutions et organisation représentatives.

Il appartient donc au CESE, oeuvrant de concert sur ce point avec les partenaires sociaux et les ONG compétentes au niveau européen, de relever le défi de présenter et concrétiser un "programme de redressement".

### ***4.2 Communiquer l'Europe***

Pour impliquer la société civile dans l'action menée à l'échelon européen, l'impératif fondamental est de susciter son intérêt.

#### *Susciter l'intérêt*

De larges pans de la société européenne ont en effet le sentiment de ne pas participer aux processus décisionnels - alors que ceux-ci marquent profondément leur vie quotidienne -, tant et si bien qu'ils s'en désintéressent.

Si notre Comité prend au sérieux sa vocation de partenaire institutionnel de la société civile organisée, il se doit de contribuer au travail d'explication et de mobilisation auquel la Commission et la présidence du Conseil ont donné rang de priorité.

<i>Premiers jalons</i>	Il s'impose aujourd'hui que nous agissions de toute urgence et que nous entreprenions le travail de persuasion nécessaire. Le résultat des processus de ratification, qu'ils se déroulent par voie parlementaire ou référendaire, déterminera si l'Europe de demain sera plus efficace, plus transparente et plus démocratique ou si elle devra se contenter d'une base juridique qui ne répond pas à la portée de son élargissement.
<i>Projet à long terme</i>	La présentation du traité constitutionnel devrait avant tout offrir l'occasion de lancer une campagne et non en être l'objectif. Aussi conviendrait-il, à mon sens, que l'initiative se poursuive également après les processus de ratification et se conçoive par conséquent comme un projet inscrit dans la durée.
<i>Le principe du jeu de construction</i>	Nous disposons pour ce faire de diverses possibilités d'action que nous pouvons combiner en fonction des besoins, à l'image des éléments d'un jeu de construction.
<i>Membres</i>	* C'est nous-mêmes, membres du Comité, qui sommes les principaux et les tout premiers vecteurs de cette mission, car nous bénéficions d'un avantage, celui d'être au contact direct de la société civile dans les 25 États membres. En dernière analyse, le thème de l'Europe ne peut être correctement véhiculé qu'au sein d'un environnement familier au citoyen.
<i>Organisations</i>	* Nos quelque 300 organisations nationales offrent, avec leurs réseaux, une large base pour mener des initiatives visant certains groupes en particulier.
<i>Initiatives transfrontalières</i>	* Les partenariats transfrontaliers, y compris ceux qui s'inscrivent dans le cadre des Conseils économiques et sociaux nationaux, nous ouvrent un niveau d'action supplémentaire.
<i>Stratégie de communication</i>	Tirons donc parti de ces possibilités dans l'esprit de la stratégie présentée par le groupe Communication sous le mandat de Roger Briesch!
<b><i>4.3 Perspectives financières et cohésion</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les perspectives financières 2007/2013</li> <li>- et le nouveau système des ressources propres forment,</li> <li>- avec la question de la révision fondamentale de la politique communautaire de cohésion</li> <li>- et celle de la politique agricole commune qui a déjà été menée à bien,</li> </ul> <p>un ensemble de mesures qui possède une dynamique politique considérable et, indéniablement, marquera pour longtemps les populations des différentes régions.</p>

Dans ce domaine, le Comité est par conséquent tout particulièrement sollicité pour dégager une opinion au niveau européen.

#### ***4.4 Politique étrangère***

Nous serons également confrontés à de nouveaux défis au-delà des nouvelles frontières de l'Union européenne.

##### **4.4.1 Pays candidats à l'adhésion**

Les pays candidats à l'adhésion frappent à notre porte. Notre Comité les fera profiter de l'expérience qu'il a acquise grâce au dialogue fructueux mené avec la société civile organisée des nouveaux États membres.

À cet égard, j'adresserai une requête à nos collègues des dix nouveaux États membres: vos souvenirs de partenaires "extérieurs" de ce dialogue étant encore frais, vous êtes dès lors particulièrement à même d'évaluer les besoins en termes d'information et d'élaborer ainsi les données que nous diffusons.

Là aussi, il importera de permettre aux représentants des pays candidats de participer aux travaux du Comité, et ce dès un stade précoce.

##### **4.4.2 Politique de voisinage**

À la suite de l'élargissement, l'Union européenne se retrouve par ailleurs avec de nouveaux voisins. Aussi la Commission a-t-elle donné un signal judicieux en introduisant explicitement la politique de voisinage dans la liste des compétences de la commissaire autrichienne. J'y vois aussi une nouvelle priorité pour notre Comité.

###### *Voisins orientaux*

Le Comité a le devoir, tout particulièrement dans ce domaine politique si sensible, d'apporter sa contribution à la mise en place et au renforcement de la société civile organisée des "nouveaux voisins" de l'Union.

###### *Partenariat euro-méditerranéen*

Les voisins méridionaux de l'Union, c'est-à-dire les pays du partenariat euro-méditerranéen, restent un autre volet majeur de cette politique.

Nous avons l'intention, à l'occasion du prochain sommet, de présenter une contribution thématique substantielle concernant l'intégration de la société civile.

Il semble que de bonnes perspectives s'ouvrent aux efforts que nous déployons en vue de réunir à nouveau autour d'une même table les représentants palestiniens et israéliens de la société civile et de contribuer ainsi au processus de paix.

*Balkans*

Les contacts avec les représentants de la société civile des Balkans doivent en outre être renforcés; un groupe de travail institué à cette fin a d'ailleurs déjà entamé ses travaux.

#### **4.4.3 L'Europe dans le monde**

L'Union élargie devra se consacrer avec une détermination plus forte encore qu'à l'heure actuelle à son positionnement politique et économique au plan international. Le projet de Constitution fait droit à cet impératif en formalisant le cadre des relations extérieures.

*OMC*

L'association encore plus étroite de la société civile aux questions à l'ordre du jour de l'Organisation mondiale du commerce constituera un autre point fort de nos travaux. Cette ambition passe de manière privilégiée par un suivi des négociations qui doit s'effectuer en réseau avec les Conseils économiques et sociaux et les autres partenaires de la société civile du reste du monde.

*Nouveaux champs de la coopération internationale*

J'aperçois en outre de nouveaux espaces de coopération internationale dans la mise en place et le renforcement de nos partenariats avec l'Association des Conseils économiques et sociaux nationaux et institutions similaires (AICESIS) ou avec des organisations telles que le Conseil économique et social (Ecosoc) des Nations unies, l'OCDE, l'OIT, le Conseil de l'Europe ou encore l'OSCE.

*Table ronde UE-Inde*

Naturellement, nous veillerons à poursuivre sur la lancée des succès que nous avons récoltés dans nos relations hors du continent européen, notamment ceux obtenus dans le cadre de la table ronde UE-Inde.

*Amérique latine*

Nous comptons en particulier élargir nos activités touchant à l'Amérique latine et, dès avant les différents sommets prévus, nous montrer plus actifs dans cette région. Nous sommes déjà en pourparlers avec la Commission à propos des préparatifs du sommet de Vienne de 2006.

*Pays ACP*

Nous poursuivrons les travaux que nous menons traditionnellement dans le cadre de l'accord de Cotonou.

*Chine*

Les relations avec la Chine constituent une autre de nos priorités. Je m'emploierai à obtenir un mandat pour établir une table ronde sur le modèle de celle instituée avec l'Inde.

## 5 VALEURS ET OBJECTIFS DE L'EUROPE: GRANDES THÉMATIQUES DE PROSPECTIVE

*Débat sur l'avenir –  
Recherche de l'identité*

Tels sont les défis concernant l'étranger. Dans le droit fil du principe de la sélectivité que j'ai mentionné d'entrée de jeu, il conviendrait toutefois aussi que nous introduisions dans les travaux du Comité certaines lignes de force qui lui soient propres et dont le dénominateur commun restera à mes yeux le débat sur l'avenir de l'Europe et l'identité européenne.

*Société civile: vivre selon des valeurs communes*

La société civile organisée fournit une clé pour aborder la recherche de cette identité car dans les milieux où elle se meut, les valeurs communes sont non seulement discutées mais vécues. Conformément à la définition que notre Comité donne de la culture, ce dialogue concernant les valeurs et l'existence régie par des valeurs partagées constituent un processus culturel majeur.

*Opinion européenne*

Cette démarche peut contribuer à forger une identité au niveau européen également.

Toutefois, comme l'explique Jürgen Habermas, le processus ne peut aboutir que s'il est porté par une société civile européenne active et s'inscrit dans un espace public européen. Il se trouve certes des acteurs européens de la société civile qui font preuve d'engagement et développent une action constructive mais il n'existe pas - encore - ) d'opinion publique européenne.

### **5.1 Constitution – dialogue civil**

Telle est l'une des raisons pour lesquelles le projet de Constitution prévoit un dialogue civil au niveau européen.

*Démocratie participative*

Au modèle traditionnel de la démocratie représentative est ainsi adjoint celui de la démocratie participative.

*Droit d'initiative*

Le texte reconnaît par ailleurs un droit d'initiative à la population, pour la première fois au niveau européen.

*Action de la société civile à l'échelon européen*

La société civile organisée est désormais appelée à accomplir cette prescription de droit et à en faire une réalité vécue.

*Le rôle de pont du CESE*

Notre Comité devra plus que jamais démontrer qu'il assume cette fonction de "pont avec la société civile", ainsi qu'il se conçoit. Dans le même temps, il a cependant aussi vocation à apporter une contribution substantielle à la promotion et à la structuration du dialogue civil européen.

*Groupe de liaison* Le groupe de liaison avec la société civile organisée européenne qui a été créé par mon prédécesseur Roger Briesch, jouera un rôle essentiel dans ce domaine en particulier et j'espère pour ma part que cette collaboration structurée fournira une impulsion vigoureuse pour des actions communes novatrices.

*Problématiques concrètes* Au cours des deux années à venir, nous nous pencherons précisément sur certaines questions connexes, notamment celle de la représentativité des organisations de la société civile. Nous examinerons également le problème du financement des ONG européennes, ainsi que les conditions nécessaires à leur fonctionnement (thème de "l'environnement propice").

***5.2 Modèle économique et social européen*** J'ai déjà évoqué précédemment, en rapport avec la stratégie de Lisbonne, la question d'un modèle européen de société. Le rapport du groupe Kok utilise d'ailleurs l'expression "modèle économique et social européen".

*Définition de ce modèle* Une question se pose toutefois: comment se définit ce modèle?

Le Comité, dans toute une série d'avis, a déjà apporté des éléments de réponse à cette interrogation. Sur cette base, la prochaine étape doit dès lors viser à élaborer un modèle cohérent et à le mettre en perspective.

*Le défi de la mondialisation* Le défi majeur à cet égard peut s'énoncer comme suit: comment préserver et renforcer un modèle européen de société dans le contexte mondial?

Le modèle européen de société devra faire ses preuves et se développer face à la mondialisation. Aussi les travaux de notre Comité continueront-ils à faire écho au thème de la "gouvernance mondiale".

*Thèmes connexes* C'est à ce thème que ressortit la question du marché intérieur, pris au cœur d'un jeu de forces entre libre concurrence, protection des consommateurs et réglementation du marché.

D'une manière plus générale, les problématiques susmentionnées du développement régional et rural, des réseaux de transport et de la métropolisation se rattachent elles aussi au débat sur le thème du modèle économique et social européen. Le cadre dans lequel la société civile vivra et agira demain dépend pour une part appréciable de décisions fondamentales prises dans ce domaine.



### **5.3 Durabilité**

C'est à juste titre que l'on ne cesse d'insister sur le lien étroit entre la stratégie de Lisbonne et la stratégie de développement durable. Il me semble néanmoins important de les définir indépendamment l'une de l'autre.

#### *Définition de la stratégie de Lisbonne*

La stratégie de Lisbonne constitue un concept d'action politique d'une durée de validité limitée, qui fédère des valeurs et des objectifs essentiels de l'Europe.

#### *Génération*

La stratégie ou, plus exactement, le principe de durabilité représente un "plus" européen élevé au rang d'objectif. Elle vise à préserver les ressources mondiales d'aujourd'hui pour l'humanité de demain.

Le développement durable peut donc se concevoir comme un contrat passé entre les générations pour un engagement d'équité mutuelle.

#### *Peuples et cultures*

Le principe de durabilité représente dans le même temps un pacte de solidarité entre les peuples et les cultures de notre planète.

Notre Comité a apporté la preuve de son expertise en la matière, et cela de manière transversale dans l'ensemble de ses sections spécialisées. Je m'engage personnellement à soutenir toute initiative dans ce domaine.

### **5.4 Culture**

Dès 1999, nous nous sommes accordés à constater que la culture, telle que nous la concevions, supposait notamment l'adhésion à des valeurs communes. Elle constitue de ce fait l'impératif commun qui sous-tend les initiatives des acteurs de la société civile, d'où qu'ils viennent, où qu'ils vivent et quels que soient les objectifs vers lesquels ils tendent.

#### *Des valeurs communes comme facteurs d'identité*

Nous vivons désormais dans une Europe élargie qui doit relever le défi de la mondialité. Nous avons dès lors besoin d'appuis grâce auxquels nous identifions comme Européens sans pour autant perdre l'identité qui est la nôtre au sein de nos environnements de vie directs. On ne parviendra toutefois jamais à métamorphoser les citoyens de l'Europe en Européens à coup d'arguments rationnels; c'est sous l'angle de l'émotionnel qu'il faut les toucher; il conviendra de susciter en eux une volonté de contribuer activement à ce processus, dont ils devront être à même de ressentir personnellement l'intérêt.

*La culture comme processus*

Pour ce faire, nous disposons d'une base, grâce à la définition de la culture comme processus, c'est-à-dire comme forme commune de pensée et d'action omniprésente dans notre quotidien. La participation à la culture, dans toutes ses déclinaisons, est créatrice de contenus sociaux et constitue en ce sens un facteur essentiel de cohésion sociale.

*"Logiciel de l'esprit"*

À cet égard, je trouve remarquable la définition que l'anthropologue néerlandais Geert Hofstede donne de la culture, lorsqu'il la qualifie de "logiciel de l'esprit" Il y voit une programmation mentale caractéristique des membres d'une communauté donnée. De la même manière, il interprétera le phénomène du "choc culturel" comme une réaction mentale face à un logiciel inconnu!

*La culture comme leitmotiv*

La culture m'apparaît dès lors comme le fil rouge approprié pour les multiples activités que nous menons dans le cadre des missions et tâches que nous confèrent la législation et les traités. En effet, pour associer au mieux la société civile organisée à l'action menée à l'échelon européen, il est nécessaire que les "matériels" et les "logiciels" soient compatibles. C'est là une visée qui mérite que l'on s'y consacre.

*La dimension culturelle de l'Union européenne*

Permettez-moi de conclure en citant M. Barroso, le Président de la Commission, dont les propos m'ont semblé prometteurs quant à notre collaboration avec son institution. Dans un discours prononcé fin novembre, il a invité les États membres à entreprendre des réformes afin de rendre l'Europe plus compétitive et a déclaré à cette occasion que "l'Union européenne a atteint un point de son histoire où la dimension culturelle ne saurait être ignorée plus longtemps."

## **6 SYNTHÈSE: NOS PIERRES POUR BÂTIR L'AVENIR DE L'EUROPE**

### **6.1 Articulation des priorités**

C'est dans toute une série d'initiatives isolées que sera traitée chacune des lignes de force que je viens de mentionner, qu'elles nous viennent de l'extérieur ou revêtent un caractère prospectif. Dans le travail de notre Comité au jour le jour, il ne peut en aller autrement. Je voudrais néanmoins tenter l'effort d'ordonner tous ces points dans un enchaînement logique.

#### *Thématiques d'avenir*

Lisbonne, cohésion territoriale et sociale, transports, Constitution européenne, citoyenneté et identité européennes, modèle économique et social européen, mondialisation, durabilité, culture représentent autant de thématiques qui vont modeler notre futur. Je suis très intimement convaincue que le traité constitutionnel marque seulement le coup d'envoi de ce vaste débat sur l'avenir.

#### *Les valeurs, soubassement de l'identité*

Par le fait même, tous les sujets que je viens d'énumérer tournent précisément aussi autour de cette appréhension partagée des valeurs qui confère à une société – en l'occurrence notre société européenne – ses traits caractéristiques. Ces valeurs, je les ai déjà évoquées précédemment, en les qualifiant de soubassement de l'identité européenne.

### **6.2 Conférence**

Aussi souhaiterais-je que notre grande conférence biennale, qui constitue déjà un rendez-vous traditionnel, soit consacrée à un thème de prospective, à l'enseigne globale des "Valeurs européennes, société européenne, identité européenne", l'objectif étant d'effectuer un tour d'horizon véritablement complet du débat concernant l'avenir.

### **6.3 Colloques préparatoires**

Pour préparer cette conférence, je voudrais qu'un colloque soit organisé dans nos murs pour chacun des domaines prioritaires susmentionnés, en collaboration avec des partenaires extérieurs, dont des acteurs du monde académique.

Les conclusions de ces rencontres devraient ensuite être consignées dans une série de publications que la conférence finale pourrait alors utiliser comme point de référence pour débattre de l'avenir de l'Europe.

### **6.4 Journée de la société civile**

Par ailleurs, j'aimerais instaurer durant les semaines de plénière une "Journée de la société civile", au cours de laquelle il serait possible de débattre plus avant de certains aspects plus spécifiques des problématiques.

### **6.5 Prix de la société civile**

Enfin, le Comité lancera un "Prix de la société civile", récompensant des prestations exceptionnelles en faveur de la société civile, lesquelles, en première analyse, pourront prendre tout aussi bien la forme de contributions théoriques que de schémas concrets d'action. Le choix du jury d'experts appelé à se prononcer revêtira également une importance prioritaire et toute particulière.

### **6.6 Initiatives culturelles**

Je terminerai par un point qui n'est pas le moins important: notre nouvelle maison offre aussi un environnement architectural idéal pour servir de carrefour européen accueillant des rendez-vous culturels. Il conviendrait à présent de l'utiliser à cette fin, grâce au renforcement des actions internes renforcées, par exemple pour des soirées à thème organisées par un État membre donné, des concerts, des expositions ou d'autres activités de ce genre.

Je me félicite que pour la session plénière de février, la Grèce se soit d'ores et déjà saisie cette possibilité et lance l'an prochain la première initiative en la matière.

## 7 CONCLUSION

Bien Chères Collègues, bien Chers Collègues,

Je viens d'esquisser devant vous un vaste tableau, qui, en partant de nos objectifs et en passant par les instruments qui sont à notre disposition, aboutit aux matières qui vont nous occuper.

Tous ces éléments sont interdépendants: si nous parvenons à être visibles et influents, ce sera parce que nous nous serons montrés tout à la fois efficaces et représentatifs mais aussi et surtout parce que nous traiterons de thèmes qui concernent et touchent directement la société civile organisée en Europe.

Les priorités thématiques que j'ai abordées recèlent pareilles potentialités, car elles sont tournées vers l'avenir.

Je voudrais, si vous me le permettez, conclure par une citation d'un compatriote, Joseph Roth, écrivain autrichien et citoyen du monde à son corps défendant, qui a dit: "Il existe toujours, même aujourd'hui, un désir, une nostalgie de solidarité européenne, de solidarité de la culture européenne."

Le propos date de 1934 et dégageait une saveur pessimiste qui se justifiait amplement à l'époque.

Sept décennies plus tard, il garde toute sa pertinence mais, en jetant un regard rétrospectif sur l'œuvre accomplie jusqu'ici pour l'unification européenne, nous sommes fondés à lui prêter résolument une tonalité optimiste, tant cette aspiration à une solidarité européenne nous a fait progresser.

Grâce à notre travail, nous pouvons – et nous voulons – apporter une contribution de choix au franchissement des prochaines étapes.

Moyennant le soutien que je vous demande ardemment de m'apporter, nous devrions également réussir dans cette voie et je me réjouis beaucoup de collaborer avec vous en ce sens!

---